

Projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal  
tenue à la salle du conseil, 10, rue Louis-Charles-Panet,  
le mercredi 4 février 2026 à 19 h 30.

**MOT DE BIENVENUE**

**ORDRE DU JOUR**

- 01- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 02- **Période de questions**
- 03- **Point de suivi**
- 04- **Adoption des procès-verbaux**
  - 4.1 Séance ordinaire du 21 janvier 2026 et séance extraordinaire du 29 janvier 2026
- 05- **Correspondance**
  - 5.1 Adoption du bordereau de correspondance pour la période du 9 au 22 janvier 2026
- 06- **Administration**
  - 6.1 Adoption des comptes payés et à payer au 4 février 2026
  - 6.2 Vente pour taxes 2026 – Autorisation pour enchérir et acquérir en vertu de l'article 1038 du *Code municipal du Québec*
  - 6.3 Demandes d'aide financière à monsieur François St-Louis, député de la circonscription de Joliette
  - 6.4 Adoption du règlement numéro 726-2026 abrogeant le règlement numéro 717-2025 modifiant le règlement numéro 632-2022 ayant pour objet d'établir la tarification relative au plan d'action municipal de lutte au myriophylle à épi au lac Rocher
  - 6.5 Adoption du règlement numéro 727-2026 ayant pour objet d'édicter de nouvelles dispositions quant à l'établissement de tarifications pour financer différents services rendus par la Municipalité de Sainte-Mélanie pour l'exercice financier 2026
  - 6.6 Adoption du règlement numéro 728-2026 ayant pour objet de décréter le taux des taxes foncières et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2026
  - 6.7 Avis de motion du projet de règlement numéro 729-2026 ayant pour objet de décréter une dépense de 3 670 184 \$ et un emprunt de 3 670 184 \$ pour des travaux de réfection du rang du Pied-de-la-Montagne
  - 6.8 Dépôt et présentation du projet de règlement numéro 729-2026 ayant pour objet de décréter une dépense de 3 670 184 \$ et un emprunt de 3 670 184 \$ pour des travaux de réfection du rang du Pied-de-la-Montagne
- 07- **Urbanisme et mise en valeur du territoire**
  - 7.1 Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 8 janvier 2026
  - 7.2 Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) au 550 – 552 chemin du Lac Sud sur le lot numéro 5 611 414 du cadastre du Québec
  - 7.3 Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) au 781, 7<sup>e</sup> rang sur le lot numéro 5 611 816 du cadastre du Québec
  - 7.4 Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) sur le lot numéro 5 610 829 du cadastre du Québec
  - 7.5 Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) sur le lot numéro 5 611 801 du cadastre du Québec
  - 7.6 Désignation des secteurs visés par le règlement numéro 582-2017 relatif à l'inspection des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées pour l'année 2026
  - 7.7 Nomination des membres citoyens au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat d'une durée de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> février 2026 au 31 janvier 2028

- 7.8 Demande d'appui à une demande d'autorisation pour l'exercice d'un usage agrotouristique au 1322, 8e rang, sur le lot 5 612 284 du cadastre du Québec, auprès de la CPTAQ
- 08- **Sécurité publique**
- 8.1 Octroi de mandat pour l'étude de faisabilité des travaux d'affaiblissements préventifs du couvert de glace sur la rivière L'Assomption – Secteur du Pont Baril et Scierie Malo
- 8.2 Octroi de mandat de services pour des travaux d'affaiblissements préventifs du couvert de glace sur la rivière L'Assomption - saison 2026 – Secteur du Pont Baril
- 8.3 Octroi de mandat de services pour des travaux d'affaiblissements préventifs du couvert de glace sur la rivière L'Assomption - saison 2026 – Scierie Malo
- 8.4 Demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique – Travaux d'affaiblissements préventifs du couvert de glace sur la rivière L'Assomption – saison 2025-2026
- 09- **Loisirs et culture**
- 9.1 Dépôt d'un projet au FRR – volet 2 de la MRC de Joliette
- 10- **Hygiène du milieu et travaux publics**
- 10.1 Octroi d'un mandat de services professionnels pour la surveillance de travaux relativement à la réfection du Rang du Pied-de-la-Montagne (MSM-TP2506)
- 11- **Varia**
- 12- **Période de questions**
- 13- **Levée de la séance**